

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01224

Numéro SIREN : 490 702 800

Nom ou dénomination : INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt 14601

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

13117 LAVERA

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' shape with a vertical line and a horizontal line at the bottom.

Etats Financiers au 31 Décembre 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	932 763	AC	932 763			
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	617 913	AG	567 726	50 186		
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	7 115 137	AO	1 605 723	5 509 413	5 567 813	
		Constructions	AP	14 148 613	AQ	11 978 086	2 170 526	2 672 351	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	123 011 063	AS	96 379 363	26 631 700	28 548 726	
		Autres immobilisations corporelles	AT	813 559	AU	785 777	27 781	68 134	
		Immobilisations en cours	AV	6 568 121	AW		6 568 121	3 971 708	
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	918 293	CV		918 293	918 293	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF	848 794	BG		848 794		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 566 058	BI		3 566 058	3 733 228	
TOTAL (II)			BJ	158 540 318	BK	112 249 441	46 290 877	45 480 257	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 004 549	BM	1 099 817	1 904 732	4 129 808	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			316 658	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	18 282 665	BY		18 282 665	15 388 672	
		Autres créances (3)	BZ	237 631 310	CA		237 631 310	236 881 462	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	92 059	CG		92 059	127 362	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	530 859	CI		530 859	420 028		
	TOTAL (III)	CJ	259 541 445	CK	1 099 817	258 441 628	257 263 993		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	418 081 764	IA	113 349 258	304 732 505	302 744 250		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 53 399 571.....)		DA	53 399 571	53 399 571
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	95 865 642	95 865 642
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	2 196 788	2 196 788
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	33 555 295	33 790 125
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(4 194 295)	(234 830)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	180 823 001	185 017 297
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	330 771	305 830
	Provisions pour charges		DQ	95 596 453	89 731 987
	TOTAL (III)		DR	95 927 224	90 037 817
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	19 799 762	18 582 718
	Dettes fiscales et sociales		DY	6 591 454	7 864 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	898 718	449 078
	Autres dettes		EA	692 342	792 911
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	27 982 277	27 689 136	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	1	(1)	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	304 732 505	302 744 250	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	27 982 277	27 689 136	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	43 335 479	FH	60 149 662	FI	103 485 141	111 554 243	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	43 335 479	FK	60 149 662	FL	103 485 141	111 554 243	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN	17 272	6 592		
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 596 445	4 575 288		
	Autres produits (1) (11)				FQ	9 298 312	4 134 748		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	117 397 172	120 270 872		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	348	407	
Variation de stock (marchandises)*					FT	2 176 266	(1 814 226)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 229 850	6 837 741		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	38 251	(71 778)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	74 584 412	81 158 615		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 639 467	1 664 873		
Salaires et traitements*					FY	12 588 364	13 871 808		
Charges sociales (10)					FZ	7 231 621	7 736 371		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	3 954 216	4 061 199		
					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	10 558	3 314		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	10 460 912	6 425 523		
Autres charges (12)					GE	1 908 936	631 615		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	121 823 204	120 505 467		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(4 426 032)	(234 594)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	32 193	33 762		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
	Total des produits financiers (V)				GP	32 193	33 762		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR				
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
	Total des charges financières (VI)				GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	32 193	33 762
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(4 393 838)	(200 831)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2	16
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 160 774	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 160 776	16
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19	6
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	936 274	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	24 941	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	961 234	6
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	199 542	10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		34 009
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	118 590 142	120 304 651
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	122 784 438	120 539 482
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 194 295)	(234 830)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IJ	32 193	33 762
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IX		
	(9) Dont transferts de charges	RC		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5	A1		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	joindre en annexe : (7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
	versement fonds terrain BP		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	divers			224 500
	Cession ROG NC		19	2
cplt provision controle Urssaf 2014/15/16		936 274	936 274	
		24 941		
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise										SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations													
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste									
										2				3									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	932 763		D8			D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	566 658		KE			KF	51 254								
CORPORELLES	Terrains						KG	7 115 434		KH			KI	(297									
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ	3 548 132		KK			KL									
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM			KN			KO									
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2		KP	10 600 481		KQ			KR									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS	121 775 413		KT			KU	2 372 116									
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV			KW			KX										
		Matériel de transport *					KY			KZ			LA										
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	813 559		LC			LD										
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF			LG										
	Immobilisations corporelles en cours						LH	3 971 708		LI			LJ	4 842 915									
	Avances et acomptes						LK			LL			LM										
	TOTAL III						LN	147 824 730		LO			LP	7 214 734									
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T									
		Autres participations						8U	918 293		8V			8W									
Autres titres immobilisés						IP			IR			IS											
Prêts et autres immobilisations financières						IT	3 733 228		IU			IV	936 274										
TOTAL IV						LQ	4 651 522		LR			LS	936 274										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	153 975 674		ØH			ØJ	8 202 263										
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
						1		2						4									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN			CØ			DØ	932 763		D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO			LV			LW	617 913		IX								
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY	7 115 137		LZ									
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB	3 548 132		MC									
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF									
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS			MG			MH	10 600 481		MI									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	1 136 466		MK	123 011 063		ML									
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU			MM			MN			MO									
		Matériel de transport			IV			MP			MQ			MR									
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS			MT	813 559		MU									
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX									
	Immobilisations corporelles en cours				MY	2 246 502		MZ			NA	6 568 121		NB									
Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF										
TOTAL III				IY	2 246 502		NG	1 136 466		NH	151 656 495		NI										
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW									
	Autres participations				IØ			ØX			ØY	918 293		ØZ									
	Autres titres immobilisés				II			2B			2C			2D									
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	254 649		2F	4 414 852		2G									
	TOTAL IV				I3			NJ	254 649		NK	5 333 146		2H									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	2 246 502		ØK	1 391 116		ØL	158 540 318		ØM										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SASNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	932 763	EL		EM		EN	932 763
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	566 658	PF	1 067	PG		PH	567 726
Terrains		PI	1 547 620	PJ	58 103	PK		PL	1 605 723
Constructions	Sur sol propre	PM	2 981 111	PN	83 282	PO		PQ	3 064 393
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	8 495 150	PW	418 541	PX		PY	8 913 692
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	93 226 687	QA	3 352 868	QB	200 192	QC	96 379 363
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	745 424	QM	40 352	QN		QO	785 777
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	106 995 995	QV	3 953 148	QW	200 192	QX	110 748 951
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	108 495 417	ØP	3 954 216	ØQ	200 192	ØR	112 249 441

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	305 830	4B	24 941	4C		4D	330 771	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	87 841 709	4Y	9 044 245	4Z	4 596 445	5A	92 289 509	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	1 890 277	EP	1 416 666	EQ		ER	3 306 944	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	90 037 817	TV	10 485 853	TW	4 596 445	TX	95 927 224	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (I) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	1 089 258	6P	10 558	6R		6S	1 099 817	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	1 089 258	TY	10 558	TZ		UA	1 099 817	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	91 127 076	UB	10 496 411	UC	4 596 445	UD	97 027 042	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 471 470	UF	4 596 445					
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ	24 941	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	848 794	UR	100 833	US	747 961				
	Autres immobilisations financières	UT	3 566 058	UV		UW	3 566 058				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	18 282 665		18 282 665						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (amortissement constitué) U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	34 008		34 008					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 586 718		2 586 718					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	32 499		32 499					
		Divers	VP	29 742		29 742					
	Groupe et associés (2)	VC	234 946 902		234 946 902						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 440		1 440						
	Charges constatées d'avance	VS	530 859		530 859						
	TOTAUX			VT	260 859 688	VU	256 545 669	VV	4 314 019		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	936 274					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	87 480					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4				
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19 799 762		19 799 762						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 339 164		3 339 164						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 300 449		2 300 449						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	609 267		609 267						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	342 573		342 573						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	898 718		898 718						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	692 342		692 342						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	27 982 277	VZ	27 982 277					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122020	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	30 648			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	23 585	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	7 063					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	8 887 175	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	8 887 175			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme			WN					
					- Plus-values soumises au régime des fusions			WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	1			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	8 917 824		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	4 194 295
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	2 558		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	4 574 500		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV			
										WH			
										WP			
										WW			
										XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 series A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	QV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	306 672	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG	306 673			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH	9 078 026		
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI			
bénéfice (I moins II)													
déficit (II moins I)										XJ	160 202		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	160 202		

Désignation

31/12/2020

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Exercice N

Libellé

Montant

ecart de conversion passif 2020

1

Exercice N

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	160 202
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	160 202
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	3 919 651
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
postés			8X	1 305 936	8Y
postes NC			8Z	1 108 272	9A
IDR			9B	279 365	9C
Provisions pour dépréciation *					
depreciation de stock			9D	10 558	9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
effort construction			9K	54 201	9L
contribution sociale de solidarité			9M	52 180	9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	8 887 175	YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° 2058-B
1 / 1

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

31/12/2020

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	33 790 125		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale ZB - Autres réserves ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		0D	(234 830)			Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves		0E				Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I		0F	33 555 295			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	33 555 295	
							TOTAL II		ZH	33 555 295	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS		— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ	Exercice N :		Exercice N - 1 :		
		— Engagements de crédit-bail immobilier				YR					
		— Effets portés à l'escompte et non échus				YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	32 129 013		28 606 708			
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)				XQ	749 250		767 236			
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	27 119		9 832			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	166 355		161 127			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	41 512 673		51 613 710			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	74 584 412		81 158 615			
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	488 974		506 468			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z	1 150 493		1 158 404			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 639 467		1 664 873			
T. V. A.	— Montant de la T. V. A. collectée				YY	10 621 255		12 165 778			
	— Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	17 322 246		18 808 701			
DIVERS	— Montant brut des salaires *				0B	12 044 589					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK			%			
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						
				(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② :

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ^① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ^① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01.01.2020		et clos le : 31.12.2020	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	179.00	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG	2.00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	103 485 141	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL I	OX	103 485 141	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	9 298 312	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	17 272	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	9 315 585	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	62 527 296	
Variation négative des stocks	OQ	2 214 517	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	18 538 064	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 908 936	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	85 188 815	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL I + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	27 611 911
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	27 611 911	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	103 485 141	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	179.00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 0
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 2 0

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie)

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL

13117

VILLE

LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

399 572

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SDE

Dénomination

INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

53 399 572

Adresse :

N°

Voie

hawkskease chapel lane

Code Postal

SO043

Commune

Lyndhurst hampshire SO043 7FG

Pays

GBR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique GIE Dénomination GEXARO

N° SIREN (si société établie en France) 305095325 % de détention 50.00

Adresse : N° Voie avenue de la bienfaisance

Code Postal 13110 Commune LAVERA Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise	SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA 490702800 IS1	31/12/2020
-----------------------------	--	------------

[illegible]

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

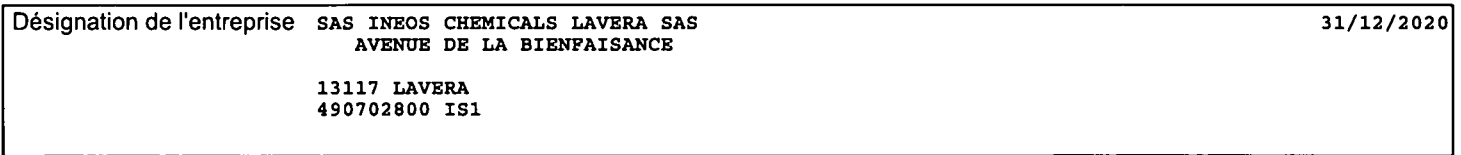
CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise	SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA 490702800 IS1	31/12/2020
-----------------------------	--	------------

[illegible]

CA20CHAAVA

[illegible]

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☒

Désignation de l'entreprise	SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA 490702800 IS1	31/12/2020
-----------------------------	--	------------

--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS					
SIRET	4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
AVENUE DE LA BIENFAISANCE					
13117 LAVERA					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		Fabrication d'autres produits chimiques		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	160 203
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
					PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs art. 44 terdecies	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP					
Nom et coordonnées ECF					
- du prestataire (ECF):					
- du comptable :					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉVÉLATIONS		MONTANTS À RENDRE COMPTES À S'.	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

du 01012020

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		2 486
Total		2 486

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	2 486	- de l'exercice 2020.. ⑩	(160 202)
- de l'exercice précédent ⑩	37 099	- de l'exercice précédent ⑩	121 459
Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric directeur financier		À LAVERA , le 11052021 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 ISI

Au titre de l'année N

31/12/2020

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks - Atrium 10.1, 10 Place de la Joliette
13567 Marseille Cedex 2
S.A.S au capital de 2 510 460 €
72 006 483 RCS Nanterre
Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Société par actions simplifiée

Avenue de la Bienfaisance
13117 Lavera

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INEOS CHEMICALS LAVERA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques en matière de retraite et d'obligations similaires, tel que décrit en note 3.4.a « provisions pour pension » de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir les rapports d'actuaiers utilisés par la société pour l'évaluation de ses engagements de retraite et revoir les calculs effectués par la société.

Votre société provisionne les coûts d'arrêt de maintenance des installations et équipements industriels sur la durée séparant deux arrêts, tel que décrit en note 3.4.a « provisions grand arrêt » de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 21 juin 2021

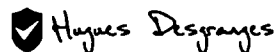
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Cédric Minarro



Hugues Desgranges

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

13117 LAVERA

Comptes au 31/12/2020



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Immobilisations	8
Amortissements	9
Provisions et dépréciations	10
Créances et dettes	11
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	12
Variation des capitaux propres	13
Filiales et participations	14

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	932 763	932 763		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	617 913	567 727	50 187	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 115 137	1 605 724	5 509 413	5 567 814
Constructions	14 148 614	11 978 087	2 170 527	2 672 351
Installations techniques, matériel, outillage	123 011 064	96 379 363	26 631 700	28 548 726
Autres immobilisations corporelles	813 560	785 778	27 782	68 135
Immobilisations en cours	6 568 121		6 568 121	3 971 708
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	918 294		918 294	918 294
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	848 794		848 794	
Autres immobilisations financières	3 566 059		3 566 059	3 733 229
ACTIF IMMOBILISE	158 540 319	112 249 442	46 290 877	45 480 257
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 004 550	1 099 817	1 904 733	4 129 808
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				316 659
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 282 666		18 282 666	15 388 673
Autres créances	237 631 311		237 631 311	236 881 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	92 060		92 060	127 362
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	530 860		530 860	420 029
ACTIF CIRCULANT	259 541 446	1 099 817	258 441 628	257 263 993
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	418 081 764	113 349 259	304 732 506	302 744 250

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 53 399 572)	53 399 572	53 399 572
Primes d'émission, de fusion, d'apport	95 865 643	95 865 643
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 196 788	2 196 788
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	33 555 295	33 790 126
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 194 296	-234 830
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	180 823 002	185 017 298
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	330 771	305 830
Provisions pour charges	95 596 454	89 731 987
PROVISIONS	95 927 225	90 037 817
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 799 762	18 582 718
Dettes fiscales et sociales	6 591 454	7 864 429
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	898 719	449 078
Autres dettes	692 342	792 911
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	27 982 277	27 689 137
Ecart de conversion passif	1	-2
TOTAL GENERAL	304 732 506	302 744 250

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	43 335 479	60 149 663	103 485 142	111 554 243
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	43 335 479	60 149 663	103 485 142	111 554 243
Production stockée				
Production immobilisée			17 273	6 592
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 596 445	4 575 288
Autres produits			9 298 312	4 134 749
PRODUITS D'EXPLOITATION			117 397 172	120 270 873
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			349	408
Variation de stock (marchandises)			2 176 266	-1 814 226
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 229 850	6 837 742
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			38 251	-71 778
Autres achats et charges externes			74 584 412	81 158 615
Impôts, taxes et versements assimilés			1 639 467	1 664 873
Salaires et traitements			12 588 364	13 871 809
Charges sociales			7 231 621	7 736 371
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 954 217	4 061 200
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 558	3 315
Dotations aux provisions			10 460 912	6 425 524
Autres charges			1 908 937	631 616
CHARGES D'EXPLOITATION			121 823 205	120 505 467
RESULTAT D'EXPLOITATION			-4 426 033	-234 594
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			32 194	33 763
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			32 194	33 763
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			32 194	33 763
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 393 839	-200 832

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	16
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 160 774	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 160 777	16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19	6
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	936 274	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	24 941	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	961 234	6
RESULTAT EXCEPTIONNEL	199 543	10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		34 009
TOTAL DES PRODUITS	118 590 143	120 304 652
TOTAL DES CHARGES	122 784 439	120 539 482
BENEFICE OU PERTE	-4 194 296	-234 830

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	932 763		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	566 659		51 255
Terrains	7 115 434		-297
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 548 132		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	10 600 482		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	121 775 414		2 372 116
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	813 560		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 971 708		4 842 916
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	147 824 730		7 214 735
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	918 294		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 733 229		936 274
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 651 522		936 274
TOTAL GENERAL	153 975 674		8 202 263

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			932 763	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			617 913	
Terrains			7 115 137	
Constructions sur sol propre			3 548 132	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			10 600 482	
Installations techn., matériel et outillages ind.		1 136 466	123 011 064	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			813 560	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	2 246 503		6 568 121	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 246 503	1 136 466	151 656 496	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			918 294	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		254 650	4 414 853	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		254 650	5 333 147	
TOTAL GENERAL	2 246 503	1 391 116	158 540 319	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	932 763			932 763
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	566 659	1 068		567 727
Terrains	1 547 620	58 103		1 605 724
Constructions sur sol propre	2 981 111	83 282		3 064 394
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	8 495 151	418 542		8 913 693
Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 226 688	3 352 868	200 192	96 379 363
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	745 425	40 353		785 778
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 995 995	3 953 149	200 192	110 748 952
TOTAL GENERAL	108 495 417	3 954 217	200 192	112 249 442

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	305 830	24 941		330 771
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	87 841 709	9 044 245	4 596 445	92 289 509
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	1 890 278	1 416 667		3 306 945
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	90 037 817	10 485 853	4 596 445	95 927 225
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 089 259	10 558		1 099 817
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	1 089 259	10 558		1 099 817
TOTAL GENERAL	91 127 076	10 496 411	4 596 445	97 027 042
Dotations et reprises d'exploitation		10 471 470	4 596 445	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		24 941		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	848 794	100 833	747 961
Autres immobilisations financières	3 566 059		3 566 059
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	18 282 666	18 282 666	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	34 008	34 008	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 586 719	2 586 719	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	32 499	32 499	
Etat, autres collectivités : créances diverses	29 742	29 742	
Groupe et associés	234 946 903	234 946 903	
Débiteurs divers	1 440	1 440	
Charges constatées d'avance	530 860	530 860	
TOTAL GENERAL	260 859 689	256 545 669	4 314 020

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	936 274
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	87 480
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 799 762	19 799 762		
Personnel et comptes rattachés	3 339 164	3 339 164		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 300 449	2 300 449		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	609 267	609 267		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	342 574	342 574		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	898 719	898 719		
Groupe et associés				
Autres dettes	692 342	692 342		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	27 982 277	27 982 277		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	918 294		
Créances rattachées à des participations	3 566 059		
Prêts	848 794		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	16 975 893		
Autres créances	234 946 903		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 549 444		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
---------------------------------------	-------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	185 017 298
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	185 017 298

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
--------------------------------	----------	---------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	234 830	
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		234 830
Résultat de l'exercice	4 194 296	

SOLDE	4 194 296
--------------	------------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
--------------------------------------	-------

Capitaux propres avant répartition	180 823 002
------------------------------------	-------------

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GEXARO		50	900 000	12 889 919	27 316 507
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

INEOS CHEMICALS
Lavera SAS

EXERCICE 2020

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2020

dont le total est de 304 732 506 **EUROS**

et au compte de résultat faisant apparaître une perte

de 4 194 296 **EUROS**

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques.

Les activités de production d'Ineos Chemicals Lavera SAS s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel ces sociétés refacturent les coûts décaissés avec une marge contractuelle de 3%.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat net comptable de l'exercice 2020 est une perte de 4 194 K€.

Il est constitué essentiellement :

- D'une perte d'exploitation de 4 426 K€;
- D'un bénéfice financier de 32 K€;
- D'un bénéfice exceptionnel de 200 K€;
- D'une charge impôt de 0 K€ relative à la charge d'impôt sur les sociétés .

La société est sortie de l'intégration fiscale au 01/01/2014.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux de PCG sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC N° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur l'exercice.

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat de l'actif immobilisé

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines, des magasins et des bureaux. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur cot de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissements différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	15 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 20 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	6 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	6 à 10 ans
Logiciel	1 an

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture. Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Aucune dépréciation de l'actif immobilisé n'a été comptabilisée en 2020

Pièces de rechange

Les pièces de rechange répondant à la définition d'une immobilisation corporelle et d'une valeur supérieure à 500 € sont comptabilisées en immobilisations corporelles. Les pièces de rechange ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en stocks selon les modalités du paragraphe (3.3).

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

Dépréciation des titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

3.2 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Elle concerne les stocks de pièces de rechange à rotation lente. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les stocks incluent depuis le 1^{er} Janvier 2013 une rubrique stocks administratifs représentant les quotas de CO2 alloués ou achetés, valorisés à leur coût d'acquisition. Le paragraphe 3.7 détaille la situation des quotas de CO2 au 31/12/2020.

3.4 Etat des provisions

Les mouvements des provisions sont récapitulés en tableau des provisions pour risques et charges.

a) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- L'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés.
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
- Et le montant de la provision peut être estimée de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Provisions pour pensions

Au titre de ses salariés propres, ICL reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSN), pré-retraite des salariés postés et divers autres engagements sociaux à long terme (IDR, Proxima, MIP, médailles du travail).

Au titre des salariés des joint-ventures (JVs) Naphtachimie, Appryl et Oxochimie, ICL reconnaît une provision au titre des plans refacturés par ces JVs (RSN, pré-retraites des salariés postés, MIP). Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Assumptions

Assumptions at census date	31 December 2019	31 December 2020
A Financial assumptions		
1. Discount rate	1,00%	0,50%
2. Expected rate of return on Plan assets (used for RIP plan)	1,00%	0,50%
3. Salary increase rate (net of inflation)	1,00%	1,00%
4. Long-term inflation	1,75%	1,75%
5. Pension increase rate (RSN and early retirement plans)	inflation	inflation
6. Social Security Ceiling increase rate (Health and early retirement plans)	inflation + 0,75%	inflation + 0,75%
7. Employer Social contribution rate	51,00%	51,00%
B Demographic assumptions		
Mortality rates:		
1. • Male - In Service	INSEE TH 14/16	INSEE TH 16/18
2. • Female - In Service	INSEE TF 14/16	INSEE TF 16/18
3. • Male - Retiree	TGH 2005	TGH 2005
4. • Female - Retiree	TGF 2005	TGF 2005
5. Turnover rates	Table 1	Table 2
6. Normal retirement age - Exempt ("Cadres")		
	Depending on generation:	Depending on generation:
	- until 1959 : 62 y.o.	- until 1959 : 62 y.o.
	- 1960-1969 : 63 y.o.	- 1960-1969 : 63 y.o.
	- from 1970: 64 y.o.	- from 1970: 64 y.o.
7. Normal retirement age - Non Exempt ("Non Cadres")	62 years old	62 years old
8. Type of retirement	Voluntary	Voluntary

L'évolution de l'engagement entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

En M€	Engagements calculés	Ecarts actuariels différés	Autres éléments	Engagements comptabilisés
31-déc-19	115,1	-27,2	0	87,9
Coûts des services	2,4			2,4
Intérêts	1,1			1,1
Paievements	-4,6			-4,6
Ecarts actuariels	10,2	-10,2		0
Amortissements		5,4		5,4
Autres éléments				0
31-déc-20	124,2	-32	0	92,2

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

Provisions grand arrêt

La provision pour grosses réparations concerne les arrêts pour entretien de l'unité PZ4A concernant le site chimique. Cette provision est constituée de façon linéaire jusqu'à la date de l'entretien effectif probable.

Provision perte de change

Aucune provision pour perte de change n'a été constituée pour la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2020.

3.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nous avons procédé à la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours interbancaires de la dernière bourse du 31 décembre 2020. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion Actif et Passif qui figurent au bilan découle de ce calcul.

La ventilation par échéance des créances (- 1 an, + 1 an) et dettes (- 1 an, + 1 an à 5 ans au plus, + 5 ans) figure en tableau des échéances.

3.6 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

3.7 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Entreprises liées : Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du groupe INEOS.

Le tableau sur les entreprises liées donne :

- a) le montant des créances et dettes concernant les entreprises liées.
- b) le montant des effets à recevoir et des effets à payer.

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.8 Quotas d'émissions de CO2

L'Etat a attribué gratuitement pour la première fois en 2013, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à Ineos Chemicals Lavera selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE.

Depuis le 1^{er} Janvier 2013, l'Union Européenne est rentrée dans le 3^{ème} plan d'allocation des quotas (ETS3), qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2013 à 2020 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Les quotas alloués gratuitement ont donc une valeur nulle et font l'objet d'un suivi extracomptable. Si le nombre de quotas disponibles à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture. Suivant la finalité des quotas en stocks, deux méthodes de comptabilisation sont proposées : la méthode de production ou la méthode de négoce.

- **Modèle de production :**

Les consommations sont enregistrées dans le cout de production. C'est le modèle suivi par la Société. La situation théorique des quotas de CO2 est la suivante au 31/12/2020 :

En tonnes	Quotas <u>physiques</u> de CO2 au 31.12.2019*	2019 quotas alloués par l'administration	2020 quotas (Mouvements internes)	2019 quotas consommés	Quotas <u>théoriques</u> de CO2 au 31.12.2020**
ICL	121 193	20 755	10 000	- 121 193	30 755

*Le stock physique de quotas de CO2 au 31.12.2019 ne prend pas en compte encore les consommations de 2018 qui sont enregistrées en 2019.

**Le stock théorique de quotas de CO2 au 31.12.2020 présente la situation théorique en prenant en compte les consommations de 2020 mais qui ne seront enregistrées qu'en 2021.

3.9 Compte personnel de formation (ancien DIF)

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements financiers

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31/12/2020 (M€)	31/12/2019 (M€)
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées	-	-
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre de crédit d'enlèvement,	0.04	0.04
Soumissions générales cautionnées	Caution Seveso	0.6	0.6

4.2 Rémunération du dirigeant

L'information relative au montant global de la rémunération des membres des organes d'administration n'est pas communiquée car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

4.3 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2019	Affectation	Résultat 2020	Autres	31/12/2020
Capital social	53 399 572	-	-	-	53 399 572
Prime d'émission	95 865 643	-	-	-	95 865 643
Réserve légale	2 196 788	-	-	-	2 196 788
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	33 790 125	(234 830)	-	-	33 555 295
Résultat de l'exercice	(234 830)	234 830	(4 194 296)	-	(4 194 296)
Total capitaux propres	185 017 298	-	(4 194 296)	-	180 823 002
Subventions d'investissem	-	-	-	-	-
Total capitaux propres avec subvention d'investissement	185 017 298	-	(4 194 296)	-	180 823 002

5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT L'EXERCICE

Impact de l'épidémie COVID-19 sur l'activité

Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie COVID-19 au premier trimestre 2020.

La Société a dû adapter son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- Généralisation du télétravail pour les postes éligibles
- Report des travaux ou projets non urgents
- Mise en place de mesures de chômage partiel

L'épidémie continue à impacter l'activité de l'entreprise en 2021. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation

6. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

6.1 Produits à recevoir K€

Les produits à recevoir concernent les postes suivants :

• Clients factures à établir	6 907
• Etat : TVA sur FNP	1 923
• Avoirs à recevoir	0
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	8 830

6.2 Charges à payer K€

Elles concernent les comptes suivants :

• Clients créditeurs	
• Fournisseurs d'exploitation factures non parvenues	11 384
• Fournisseurs immobilisations fact non parvenues	899
• Personnel - CP, primes, intéressement	3 338
• Organismes sociaux - Charges sociales et assimilées	1 564
• Etat - Autres taxes	881

TOTAL CHARGES A PAYER	18 066
------------------------------------	---------------

6.3 Charges et produits constatés d'avance K€

Charges d'exploitation	531
------------------------------	-----

6.4 Décomposition de la charge d'impôt 2020

Ci-dessous le suivi des actifs et passifs d'impôts différés :

K€	31/12/2019	31/12/2020	Variations
Pertes reportables			-
Différences temporaires			
- Organic	60	52	(8)
- Effort construction	57	54	(3)
- Restructuring BOC			-
- Retraites (hors médailles ICL)	86 757	87 380	623
- Provision contrôle Urssaf 2011 - 2013			-
- Stocks	1 089	1 099	10
Total différences temporaires	87 963	88 585	622
Total pertes reportables et différences temporaires	87 963	88 585	622
Effet d'impôt LT	22 409	22 570	161
Effet d'impôt CT	349	348	(0)
Total effet d'impôt	22 758	22 919	161

6.5 Composition du capital social

Le capital social est de 53 399 572 €.

Il est constitué de 53 399 572 actions de 1 € chacune entièrement libérées et détenues par Ineos Investments International Limited.

6.6 Chiffre d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous est égal au montant des services facturés principalement le façonnage et prestations de service crédités au compte 70 conformément aux contenus définis par le Plan Comptable Général.

	2020 en K€			2019 en K€		
	France	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	43 335	60 150	103 485	53 690	57 864	111 554
Total	43 335	60 275	103 485	53 690	57 864	111 554

6.7 Effectifs moyens 2020

Salariés	
Cadres	59
Agents de maîtrise et techniciens	113
Employés/ouvriers	7
TOTAL	179

6.8 Détail du résultat exceptionnel K€

Détail	31/12/2020
Variation des provisions	(224)
cplt provision contrôle URSSAF	25
Total résultat exceptionnel	(199)

6.9 Détail des reprises de provisions K€

Détail	31/12/2020		Total des reprises
	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
Provision perte de change		-	-
Provisions pour litiges		-	-
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 596	-	4 596
contrôle fiscal		-	-
Provision grand arrêt		-	-
Total des reprises	4 596	-	4 596

6.10 Tableau des filiales et des participations

Ineos Chemicals Lavera SAS détient des parts dans :

- GIE Gexaro dont l'activité est l'extraction de benzène. Ce GIE est détenu à 50% par Ineos Chemicals Lavera SAS et 50% par Total Petrochemicals. Le montant de la participation d'ICL est 900K€.
- La SCI Khariessa dont l'objet est l'exploitation d'un immeuble "Villa Khariessa" situé à Martigues. Cette SCI est détenue à 9.1 % par Ineos Chemicals Lavera SAS pour une valeur de 18K€.

6.11 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 45 000.00 €

7. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD

Hawkslease Chapel lane

Lyndhurst Hampshire S043 7FG

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 53 399 572 Euros**

**Siège social : Avenue de la Bienfaisance – BP 6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 490 702 800**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le trente Juin à 9 heures 30,

L'associé unique de INEOS Chemicals Lavera SAS, la société INEOS Chemicals France Holdings Limited

représentée par Monsieur Eric BRAVARD, en vertu d'un pouvoir, propriétaire des 53 399 572 actions composant le capital social de INEOS Chemicals Lavera SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et des Commissaires aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat déficitaire de 4 194 295 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui s'élève à 4 194 295 euros au report à nouveau.

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 23 585 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte du fait que, s'agissant des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et la société ne comprenant qu'un seul associé, seules les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et ses dirigeants doivent donner lieu à une mention dans le registre des décisions de l'associé unique.

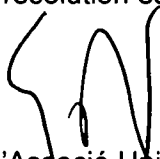
Il constate qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au titre de cet exercice social.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.


Pour l'Associé Unique

INEOS Chemicals France Holdings Limited
Eric BRAVARD